



POLYNÉSIE FRANÇAISE

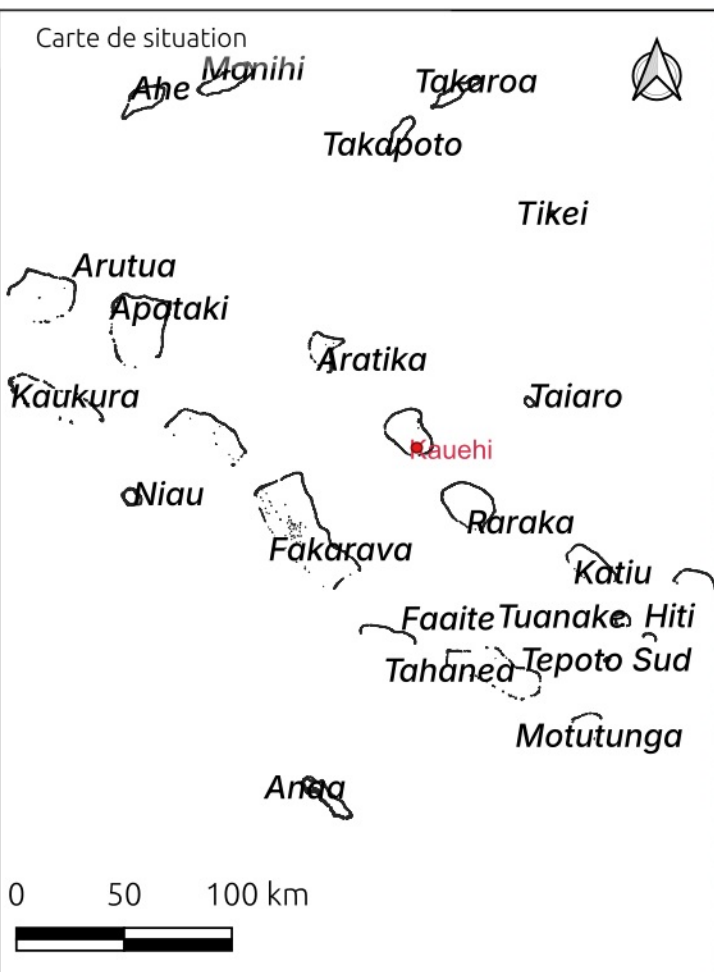
ARCHIPEL DES TUAMOTU

COMMUNE DE FAKARAVA
ATOLL DE KAUEHI

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT ET ESPACES PROTÉGÉS

PLAN DE ZONAGE

Mai 2026
Echelle : 1/30 000
Plan N° S16-200-1R
Pièce N° 6/11



Maître d'ouvrage : Commune de Fakarava
Dessin et infographie : DCA - Cellule Etudes et Conseils en Aménagement
Réserve de Biosphère : DIREN
Fonds cartographiques : Tuiles par A Vos Cartes. Données de base par Cellule cadastre-topographie de la DAF, les contributeurs d'OpenStreetMap.
Mise en garde : données non contrôlées mises à disposition gratuitement et à titre indicatif. En particulier le filaire cadastral ne peut servir de référence foncière.

Réserve de biosphère
Arrêté n° 949 CM du 18 juillet 2016 publié au JOPF n°59 du 22 juillet 2016
PGA
Arrêté n° 1422 CM du 26 septembre 2016 publié au JOPF n°61 NS du 05 octobre 2016

Enquête publique
Document 3/3

Commune de Fakarava B.P.101 - 98763 Fakarava - tel. : (689) 40 934040
DIREN B.P. 4596 - 98713 Papeete - tel. : 40 476666 - www.service-public.pf/diren/

Légende graphique

Limites de zone

- UB Zone urbaine (31 ha)
- UE Zone d'équipement (59 ha)
- NCC Cocoteraie (624 ha)
- NDzt Zone de site protégé de la zone tampon (527 ha)
- NDac Zone de site protégé de la zone centrale (107 ha)

Zonage de la réserve de biosphère
1986 735 ha


- Aire centrale (6 857 ha)
 - Zone tampon (27 725 ha)
 - Zone de transition (13 584 ha)
- Autre zone de la réserve de biosphère
- Zone de collectage pericole

Espace naturels maritimes protégés

Code de l'environnement de la Polynésie française

- Cat. Ia Catégorie Ia Réserve naturelle intégrale (1 199 ha)
- Cat. Ib Catégorie Ib Zone de nature sauvage (2 840 ha)
- Cat.III Catégorie III Monument naturel (2 005 ha)
- Cat.IV Catégorie IV Aire de gestion des habitats et des espèces (66 432 ha)
- Cat.V Catégorie V Paysage protégé (12 710 ha)
- Cat.VI Catégorie VI Aire protégée de ressources naturelles gérées (1 740 091 ha)

— Limites cadastrales



0 500 1 000 1 500 2 000 m